



Syndicat CGT des personnels de la ville de Mérignac
30 rue Maurice Utrillo 33700 Mérignac
Tél : 05.56.18.88.80 Mobile : 06.49.61.61.74

Courriel : cgt@merignac.com 

Monsieur Alain ANZIANI
Maire de Mérignac
60, av du Marechal-de-Lattre-de-Tassigny
33700 MERIGNAC
Mérignac, le 21 juin 2023

Réf. 2023/042

Objet : Prime de préservation du pouvoir d'achat

Monsieur le Maire

Suite aux annonces présidentielles, une prime va être accordée par le gouvernement aux agents de l'état et de l'hospitalière. Nous, fonctionnaires territoriaux sommes les oubliés. Cette prime pourra être accordée par les collectivités volontaires. Aussi, nous vous proposons d'ouvrir les négociations concernant la prime exceptionnelle dite de préservation du pouvoir d'achat.

Certaines municipalités, comme par exemple lors de la première prime « Macron », comme Marcoussis dans le 91, ont voté au conseil municipal l'octroi de cette prime en s'appuyant sur les dispositions de l'article 88 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et compte tenu du dévouement dont les agents font preuve pour rendre à la population un service public de qualité.

Ainsi nous vous demandons, Monsieur le Maire, que les négociations permettent l'octroi d'une prime qui sera la plus conséquente possible pour vos agents, qui subissent de plein fouet la crise du logement, les conflits armés et l'augmentation exponentielle du coût de la vie.

Pour la CGT, une prime égale doit être accordée à tous les agents de la Ville, titulaires comme contractuels.

La CGT est également engagée dans la bataille pour le pouvoir d'achat. Alors que la perte de pouvoir d'achat depuis juin 2010 marquant le début de la longue période de gel, s'élève désormais à plus de 16 %, la mesure d'augmentation du point d'indice de 1,5 % applicable au 1er juillet 2023 est donc largement insuffisante. Nous demandons également une augmentation des salaires de la Fonction Publique qui compense réellement l'inflation.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Bénédicte Reigner-Hernandez
Secrétaire Générale

P/la secrétaire Générale
Mr GORSKI Karol
Secrétaire à la vie syndicale